



# GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

pour les évaluations financières de la lutte contre le changement climatique

## CHAPITRE XV: ÉTAPES POSTÉRIEURES À L'ÉVALUATION



## À propos du PNUD

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En collaboration avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à élaborer des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Pour en savoir plus, consultez le site [undp.org/fr](https://undp.org/fr) et suivez [@UNDP](https://twitter.com/UNDP).

## À propos de la Promesse climatique du PNUD

La Promesse climatique («Climate Promise») du PNUD est le plus grand portefeuille de soutien à l'action climatique du système des Nations Unies, travaillant avec plus de 140 pays et territoires et bénéficiant directement à 37 millions de personnes. Ce portefeuille met en œuvre plus de 2,45 milliards de dollars de subventions et s'appuie sur l'expertise du PNUD en matière d'adaptation, d'atténuation, de marchés du carbone, de climat et de foresterie, de risques et de sécurité climatiques, ainsi que de stratégies et de politiques climatiques. Visitez notre site web à [climatepromise.undp.org/fr](https://climatepromise.undp.org/fr) et suivez-nous sur [@UNDPplanet](https://twitter.com/UNDPplanet).

## À propos de cette publication

La présente méthodologie d'évaluation financière actualise la précédente publiée en 2009. Elle a pour objectif d'aider les pays à atteindre leurs cibles climatiques ; à déterminer, redistribuer, mobiliser et gérer les ressources financières requises ; et à créer un cadre fiscal propice à l'action climatique.

L'actualisation de cette méthodologie a été élaborée par le programme *Pledge to Impact* dans le cadre de l'initiative Climate Promise (Promesse climatique) du PNUD. Menée en collaboration avec de nombreux partenaires, l'initiative a soutenu plus de 120 pays dans le renforcement et la mise en œuvre de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris. Le programme Pledge to Impact bénéficie du soutien généreux des gouvernements d'Allemagne, du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Islande, des Pays-Bas, du Portugal et d'autres contributeurs clés du PNUD. Ce programme sous-tend la contribution du PNUD au Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (Partenariat CDN).

## Avis de non-responsabilité de l'ONU

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur(e) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris du PNUD, ou des États membres de l'ONU.

Copyright ©UNDP 2026. Tous droits réservés. One United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique.

CLIMATE  
PROMISE



Ministry for Foreign Affairs



+ UNDP's  
Core Donors

---

# Pourquoi ce guide ?

---



Tandis que les pays définissent leurs objectifs nationaux en matière de changement climatique, notamment par le biais des Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, il est nécessaire de décomposer ces objectifs en mesures concrètes, d'établir un cadre financier pour leur mise en œuvre et de déterminer quelles mesures politiques permettraient d'induire les changements nécessaires pouvant contribuer à un développement à faibles émissions et un avenir bas carbone.

De nombreux pays y parviennent grâce à l'évaluation des flux d'investissements et les flux financiers nationaux de la lutte contre le changement climatique, une méthode qui leur permet de formuler une réponse nationale efficace et adaptée au changement climatique.

Le présent Guide répond à la nécessité pour les pays d'adopter une démarche claire qui leur permette de soutenir leur mise en œuvre des objectifs climatiques nationaux dans le contexte du développement durable et qui tienne dûment compte des circonstances, capacités et ressources nationales.

Entre 2008 et 2024, 60 évaluations des flux d'investissements et des flux financiers ont été menées à travers le monde, avec plus de 1 000 parties prenantes nationales impliquées dans les aspects techniques et politiques de ces évaluations. Depuis l'adoption de l'Accord de Paris et l'élaboration des CDN, les pays se sont également servis des évaluations financières pour esquisser une feuille de route de la mise en œuvre des CDN.

Ce Guide est un document évolutif, qui continuera d'être amélioré en fonction de l'expérience de ses utilisateurs. Au fil des ans, la méthodologie utilisée pour mener à bien les évaluations financières de la lutte contre le changement climatique a été continuellement revue et mise à jour de manière à la rendre plus lisible et plus facile à mettre en œuvre et à en élargir la portée sectorielle. Les commentaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires à Susanne Olbrisch ([susanne.olbrisch@undp.org](mailto:susanne.olbrisch@undp.org)).

Pour plus d'informations, consultez le site

<https://climatepromise.undp.org/tags/investment-and-financial-flows-assessments>

# Table des matières

---

<b>Pourquoi ce guide ?</b>	<b>i</b>
Liste des acronymes et des abréviations	iii
<hr/>	
<b>15.1 Financement de l'action climatique</b>	<b>1</b>
<hr/>	
<b>15.2 Considérations politiques relatives à l'action climatique</b>	<b>1</b>
<hr/>	
<b>15.3 Exemples de mesures prises par les pays sur la base des résultats des évaluations financières</b>	<b>2</b>
<hr/>	
<b>15.4 Domaines de suivi</b>	<b>3</b>

# Liste des acronymes et des abréviations

<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BAU</b>	Stratégie habituelle
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>CDN</b>	Contributions déterminées au niveau national
<b>CO<sub>2</sub></b>	Dioxyde de carbone
<b>E&amp;M</b>	Exploitation et de maintenance
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>FF</b>	Flux financier
<b>FI</b>	Flux d'investissements
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>I&amp;FF</b>	Investissements et flux financiers
<b>LT-LEDS</b>	Stratégie à long terme de développement à faible émission
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementales
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNA</b>	Plan national d'adaptation
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>SR</b>	Scénario de référence

## 15.1 Financement de l'action climatique

Tandis que le changement climatique se fait de plus en plus sentir à travers le monde, les pays redoublent d'efforts pour l'atténuer, s'adapter à ses effets et s'orienter vers des économies peu polluantes et climato-résilientes. Les activités visant à lutter contre le changement climatique et les transformations économiques associées nécessitent des ressources financières. Les pays doivent non seulement définir les besoins financiers pour ces activités, mais aussi déterminer comment les financer. Ce financement devra provenir de sources publiques, privées, nationales et internationales.

Pour mobiliser les vastes ressources nécessaires à la lutte contre le changement climatique, il importe de ne pas se limiter à une vision restrictive de la finance climatique comme un « financement de projet », mais plutôt de l'envisager comme un flux financier ayant un lien avec le changement climatique, qu'il soit positif (par ex., un investissement dans l'énergie éolienne) ou négatif (par ex., un investissement dans une centrale à charbon). Les flux financiers actuels, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou internationaux, doivent être redirigés d'un programme de développement traditionnel (brun) vers un programme environnemental (vert) afin d'utiliser au mieux les fonds existants, d'entamer une transformation par rapport au statu quo et de réduire le montant des financements supplémentaires nécessaires. Par ailleurs, il convient de définir des points d'entrée stratégiques pour ce complément financier afin de garantir que ces financements proviennent des entités les plus influentes et n'évincent pas d'autres formes potentielles de financement (par ex., que le financement public ne supplante pas le financement privé). Les évaluations financières aident notamment les pays à traiter précisément ces points.

Les résultats des évaluations permettent non seulement de mieux comprendre l'ampleur et l'importance des efforts actuellement déployés pour lutter contre le changement climatique, mais montrent également dans leurs scénarios de référence les conséquences financières (souvent considérables) de l'inaction (ou du statu quo), ce qui met en perspective les coûts élevés de la lutte contre le changement climatique. L'examen des coûts de l'inaction permet de présenter des arguments économiques convaincants en faveur de l'action

## 15.2 Considérations politiques relatives à l'action climatique

Une fois déterminés les changements et les augmentations nécessaires en matière de financement, ainsi que leur calendrier et les entités d'investissement, il convient de définir les politiques de lutte contre le changement climatique qui permettront d'induire un revirement majeur dans les investissements publics et privés nécessaires pour faire évoluer les sociétés vers un modèle à faible émission de carbone et résilient aux aléas climatiques.

Les pays peuvent adopter toute une série de politiques et de mesures pour atteindre leurs objectifs, encourager les actions souhaitées et mobiliser des financements. Les politiques varient en intensité, certaines mesures étant strictes, d'autres plus souples, comme décrit ci-dessous.

- Du côté « strict » du spectre se trouvent les lois, les règlements et la politique d'endettement.
- Les mesures moins « contraignantes » restent obligatoires, mais conservent une certaine souplesse, comme les mécanismes de marché, les taxes et les subventions.
- Des mesures plus participatives comprennent l'incitation aux actions et aux investissements du secteur privé, la réduction des risques liés aux investissements et la certification et l'étiquetage des sociétés et des produits.
- Les mesures et les politiques les plus « douces » (ou modérées) concernent l'éducation, la sensibilisation et les campagnes publiques.

## 15.3 Exemples de mesures prises par les pays sur la base des résultats des évaluations financières

Les pays ont utilisé les résultats de leurs évaluations financières de différentes manières, notamment pour :

### **Recueillir des données probantes permettant de justifier les mesures de financement de l'action climatique**

- › Mettre en œuvre les objectifs climatiques
- › Intégrer les résultats dans la préparation et/ou la révision de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN)
- › Intégrer les résultats dans la préparation de leurs Communications nationales ou de leurs Plans nationaux d'adaptation (par exemple pour ce qui concerne la détermination des principaux secteurs et des mesures clés)

### **Renforcer les budgets nationaux**

- › Utiliser les résultats pour affiner la planification budgétaire nationale, la rendant plus efficace
- › Définir une stratégie permettant de déterminer la part du budget national consacrée à l'action climatique

### **Favoriser la collaboration interinstitutionnelle**

- › Maintenir la collaboration interinstitutionnelle déjà instaurée et/ou renforcée pendant les évaluations financières
- › Intégrer les résultats dans les agences nationales chargées de la lutte contre le changement climatique, en utilisant ces résultats pour les plans d'action nationaux et les plans de développement nationaux

### **Informier l'élaboration des politiques**

- › Élaborer une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique et une stratégie de gestion des risques climatiques
- › Élaborer des normes et des standards pour améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des ressources hydriques, et les intégrer dans le cadre législatif

### **Formuler des arguments justifiant économiquement le financement de l'action climatique**

- › Assurer le suivi des partenariats potentiels et contacter les organisations qui ont participé aux consultations et aux dialogues nationaux pendant l'évaluation financière, notamment les institutions financières, les partenaires internationaux, les entités du secteur privé, etc.
- › Déterminer les points d'entrée stratégiques pour les investissements transformateurs
- › Élaborer des propositions pour les fonds verticaux et autres institutions financières internationales

### **Renforcer la participation aux négociations internationales sur le climat**

- › Informer les négociateurs nationaux spécialisés dans le changement climatique des résultats et des implications politiques en vue d'améliorer leur participation aux négociations de la CCNUCC
- › Préciser clairement le montant, les sources et le calendrier des impératifs financiers, ainsi que les mesures prises au niveau national pour faire avancer la situation

### **Utiliser les évaluations financières comme outil de planification et de suivi continus**

- › Suivre en continu les fonds consacrés à l'action climatique et à la mise en œuvre des objectifs (CDN, LT-LEDS)
- › Mettre à jour régulièrement les évaluations
- › Évaluer les cibles clés supplémentaires, les mesures et les secteurs qui n'ont pas été pris en compte auparavant

## 15.4 Domaines de suivi

Pour lutter efficacement contre les effets du changement climatique dans leurs pays, les gouvernements doivent établir des cadres juridiques et réglementaires qui favorisent *les moyens* de lutter contre le changement climatique. La multiplicité des interventions étatiques visant à fournir des biens publics, corriger les externalités, remédier aux défaillances du marché, orienter l'action collective, permettre la participation du secteur privé, diffuser l'information auprès des citoyens afin de faciliter l'action communautaire et stimuler les changements dans les modes de consommation nécessite une compréhension approfondie du défi climatique et de la complexité des actions qui en sont la cause.

La question du changement climatique est traitée dans le contexte des besoins des pays en matière de développement durable, en particulier dans les pays en développement. Cela comprend non seulement l'intégration des questions climatiques dans le développement national et la planification économique, mais aussi l'incorporation de cette problématique dans les processus financiers nationaux, tant du point de vue des budgets publics que de l'engagement du secteur privé. En ce sens, ces évaluations financières peuvent alimenter les Cadres de financement nationaux intégrés ou des processus financiers similaires propres à chaque pays.

Les domaines de suivi comportent des volets institutionnel, politique et financier.

**Dimension institutionnelle.** La lutte contre le changement climatique impose de consolider les structures de gouvernance nationales dans le cadre de processus de développement fondamentaux (et non de la traiter comme une question « environnementale » distincte), notamment la coordination de l'action climatique, la répartition et l'utilisation des ressources, et le renforcement des capacités institutionnelles pour la planification du développement à l'heure du changement climatique.

En menant leurs évaluations financières, les pays ont impliqué les ministères et les institutions concernés. Les mécanismes de coordination mis en place pour mener à bien ces évaluations financières sont des structures importantes et doivent être encouragés afin de renforcer les architectures et les dispositifs institutionnels existants, et de favoriser une transition en douceur vers des sociétés résilientes aux aléas climatiques et émettant peu de carbone.

**Dimension politique.** Élaborer et mettre en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation qui intègrent la lutte contre le changement climatique et la promotion du développement durable, en utilisant les évaluations financières pour réaliser les objectifs climatiques nationaux (par ex., CDN, LT-LEDS), s'appuyer sur d'autres processus de planification clés (par ex., les plans nationaux d'adaptation [PNA] ou les évaluations des besoins technologiques [EBT]), établir des liens avec d'autres programmes de planification nationaux clés (par ex., les objectifs de développement durable [ODD], la protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification).

Concevoir des politiques et des instruments économiques destinés à promouvoir la modification et l'expansion des investissements nationaux, à réorienter les investissements, à supprimer les obstacles aux investissements, à fournir des informations et à créer des incitations pour les innovateurs.

**Dimension financière.** Mettre en place ou contribuer à un cadre de financement national intégré afin de mobiliser des ressources publiques, privées, nationales et internationales, intégrées dans le système financier du pays. Les évaluations financières sont entièrement compatibles avec les éléments constitutifs de la gouvernance et de la coordination, de l'évaluation et du diagnostic, de la stratégie de financement, ainsi que du suivi et de l'examen, et y contribuent.

Partout dans le monde, les investissements et les flux financiers supplémentaires nécessaires aux pays pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter sont colossaux. Pour que les investissements et les flux financiers permettent vraiment aux pays de s'engager sur la voie d'un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique, il convient de veiller à ce que les flux financiers internationaux destinés à l'action climatique soient véritablement nouveaux et supplémentaires, et ne soient pas confondus avec l'aide au développement.



Programme des Nations Unies pour le développement  
304 East 45th Street, New York, NY 10017

---

<https://www.undp.org/fr>  
[@UNDP](#)  
[climatepromise.undp.org/fr](https://climatepromise.undp.org/fr)  
[@UNDPplanet](#)